

Cercles des Naturalistes de Belgique

**Société royale
association sans but lucratif**

Belgique - Belgique
P.P. - P.B.
5600 Philippeville 1
6/13

ANNÉE 2012

**SAMÉDI 31 MARS 2012
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

Périodique trimestriel
n° 1/2012 - 1^{er} trimestre
Bureau de dépôt : 5600 Philippeville 1



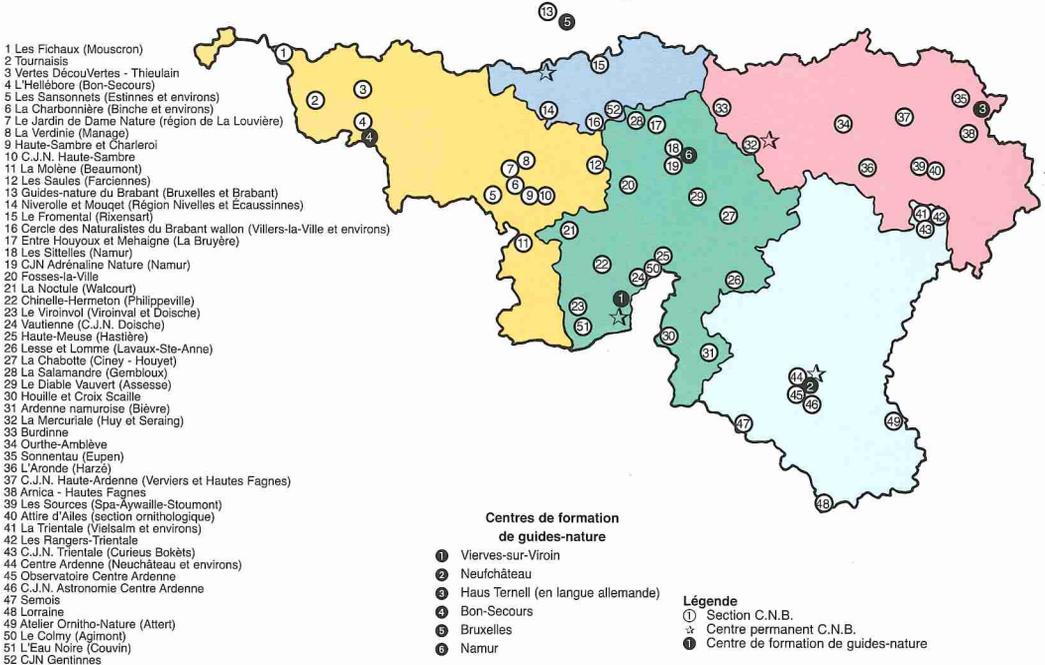
Société royale
Cercles des Naturalistes de Belgique®
 Association sans but lucratif
 Société fondée en 1957

pour l'étude de la nature, sa conservation, la protection de l'environnement et la promotion d'un tourisme intégré, agréée par le Ministère de la Communauté française, le Ministère de la Région wallonne, l'Entente Nationale pour la Protection de la Nature, les Affaires Culturelles de la province de Hainaut et les Cercles des Jeunes Naturalistes Canadiens.

Siège social Centre de Recherche et d'Éducation pour la Conservation de la Nature
 Centre Marie-Victorin – associé à Gembloux Agro-Bio tech (Université de Liège)
 rue des Écoles 21 - 5670 Vierves-sur-Viroin (Viroinval)
 ☎ 060 39 98 78 - télécopie: 060 39 94 36. courriel: cnbcmv@skynet.be
 Site Internet: <http://www.cercles-naturalistes.be>.
 Gîte pour l'Environnement (ancienne gare de Vierves): 060 39 11 80.

Direction et correspondance Léon Woué, Centre Marie-Victorin – Vierves-sur-Viroin (060 31 13 83 de 8 à 9 heures)
 cnbginkgo@skynet.be

**Localisation des sections des Cercles des Naturalistes de Belgique
 et des centres de formation de guides-nature**



Comment s'abonner ?

Pour recevoir la revue « L'Érable » (4 numéros par an) et, de ce fait, être membre des Cercles des Naturalistes de Belgique, il vous suffit de verser la somme minimum de

6 € : étudiant

9 € : adulte

14 € : famille (une seule revue L'Érable pour toute la famille; indiquer les prénoms)

250 € : membre à vie

au compte 001-3004862-72 des Cercles des Naturalistes de Belgique, rue des Écoles 21 à Vierves-sur-Viroin.

Reste du monde

Étudiants : **10 €** – Adultes : **13 €** – Famille : **18 €** (une seule revue L'Érable pour toute la famille; indiquer les prénoms).

Paiement par **virement bancaire international** au compte des Cercles des Naturalistes de Belgique:

IBAN: BE38 0013 0048 6272 - FORTIS BANQUE - Code BIC: GEBABEBB

Pour la France uniquement, il est toujours possible de **nous envoyer un chèque en €**.

Protection de la vie privée: le membre qui paie sa cotisation accepte implicitement que nous détenions ses données à caractère personnel, en vue de pouvoir les insérer dans notre fichier des membres. Nous mettons tout en œuvre pour respecter au mieux la protection de la vie privée (directive 95/46/UE). Les données ne sont pas utilisées dans un but commercial et ne sont pas revendues. Le membre a le droit de consulter les données en notre possession et de nous les faire corriger.

Les nouveaux membres reçoivent leur carte avec le bulletin trimestriel qui suit la date de l'inscription

L'ÉRABLE

BULLETIN TRIMESTRIEL D'INFORMATION

36^e année

2012

n° 1

Sommaire

Les articles publiés dans L'Érable n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Sommaire	p. 1
H ₂ O : entre source de vie et or bleu, par R. De Jaegere.....	p. 2
Encart détachable : Les pages du jeune naturaliste	
Créer un cercle familial, par Q. Hubert et L. Woué	p. 9
L'installation de nichoirs au jardin ou sur une habitation, par D. Hubaut.....	p. 18
Modules de géologie	p. 20
Programme d'activités 1 ^{er} trimestre 2012.....	p. 21
Stages à Vierves.....	p. 39
Stages à Neufchâteau	p. 47
Leçons de nature.....	p. 48
Guides-nature brevetés	p. 52
Dans les sections	p. 53
Conférences naturalistes à Mundo Namur	p. 56

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES CNB LE SAMEDI 31 MARS 2012

Couverture : Les lacs de Plitvice (Croatie). Photo Philippe Meurant.

Mise en page : Ph. Meurant (Centre Marie-Victorin).

Éditeur responsable : Léon Woué, rue des Écoles 21 – 5670 Vierves-sur-Viroin.

Dépôt légal : D/2012/3152/1 • ISSN 0773 - 9400

Bureau de dépôt : 5600 PHILIPPEVILLE

Ce travail a été publié avec l'aide du Ministère de la Région wallonne/Division de l'Emploi et de la Formation, avec le soutien du Ministère de la Région wallonne/Direction Générale Agriculture, Ressources Naturelles et Environnement et avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles.



membre de l'Union
des Éditeurs de la
Presse Périodique



Sources Mixtes

Groupes de produits issus de forêts bien
gérées et d'autres sources contrôlées.
www.fsc.org Cert no. CV-COC-809718-CQ
© 1996 Forest Stewardship Council



Wallonie



Service public de Wallonie

H₂O : entre source de vie et or bleu



Texte et photos : Romain De Jaegere

Chargé de mission aux Cercles des Naturalistes de Belgique

L'eau est une richesse naturelle à la fois fragile, précieuse et limitée. Son utilisation dans la vie de tous les jours est devenue un geste tellement simple et banal qu'on aurait tendance à l'oublier facilement. Mais cette ressource vitale, abondante dans les pays développés comme la Belgique, n'en est pas moins fragile et menacée par la pollution, le gaspillage et l'augmentation de notre consommation.

En ce début d'année 2012, année du 6^e Forum mondial de l'eau qui a eu lieu du 12 au 17 mars à Marseille, il est utile de nous rappeler l'extrême importance de l'eau pour nous, humains, mais également pour tous les écosystèmes qui en dépendent. L'année prochaine sera également proclamée « Année internationale de la coopération dans le domaine de l'eau ». La gestion des ressources en eau devient un des objectifs majeurs du XXI^e siècle... mais l'évolution des ressources en eau reste incertaine car elle dépend, d'une part de l'évolution du climat, et d'autre part, de la manière de l'exploiter.



« Eau tu n'es pas nécessaire à la vie, tu es la vie. Tu es la plus grande richesse qui soit au monde et tu es la plus délicate »
A. de Saint Exupéry

L'article qui suit aura pour objectif de vous faire découvrir ou redécouvrir l'eau et de vous conscientiser quant à notre utilisation de cette ressource irremplaçable. Nous vous donnerons aussi quelques petits conseils afin de réduire notre consommation ainsi que notre impact sur les écosystèmes aquatiques.

Eau : source de vie

L'eau, source de vie ? Cela coule de source... En effet, l'eau est la substance qui permet la vie telle que nous la connaissons sur terre. C'est pourquoi de nombreux astronomes espèrent tant découvrir des indices révélant la présence d'eau sur d'autres planètes, car s'il y a de l'eau, il existe une probabilité que la vie s'y soit développée comme ce fut le cas sur Terre.

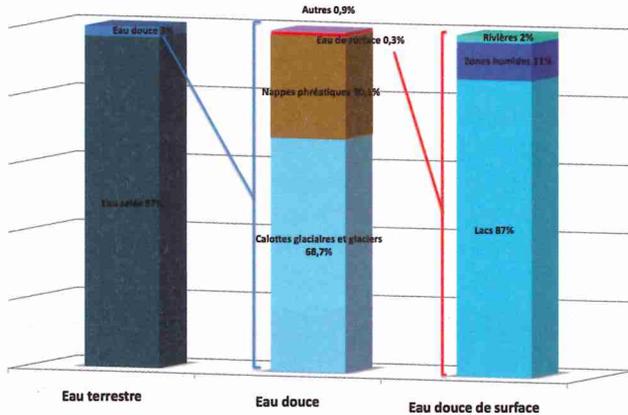
Tous les organismes qui nous sont familiers sont principalement composés d'eau (de 70 % à 95 %) et vivent dans un environnement où elle domine. La vie sur notre planète est apparue dans l'eau sous forme d'organismes unicellulaires procaryote (sans noyau), et s'y est développée pendant plus de 3 milliards d'années avant que les premiers organismes ne se décident à gagner la terre ferme. Cette origine atteste de la dépendance à l'eau de tous les organismes vivants.

L'eau recouvre plus de 70 % de la surface terrestre et bien qu'on la retrouve essentiellement à l'état liquide (océans, mers, nappes phréatiques, lacs et rivières), elle existe également à l'état solide (calottes glaciaires et glaciers) et gazeux (nuages). Cette caractéristique a valu à la terre le surnom

de « planète bleue ». Cependant, il s'agit principalement d'eau salée... à 97 % ce qui laisse seulement 3 % pour l'ensemble des eaux douces émergées. Parmi cette eau douce, 68,7 % est concentrée dans les calottes glaciaires des deux pôles alors que la majeure partie des 31,3 % restant se situe dans le sol, sous forme d'humidité, ou dans des nappes phréatiques très profondes, rendant son exploitation impossible pour l'homme. Au final, il reste moins de 1 % du volume total d'eau douce exploitable.



Image de la terre prise depuis l'espace montrant les trois états physiques de l'eau. (Wikipédia).



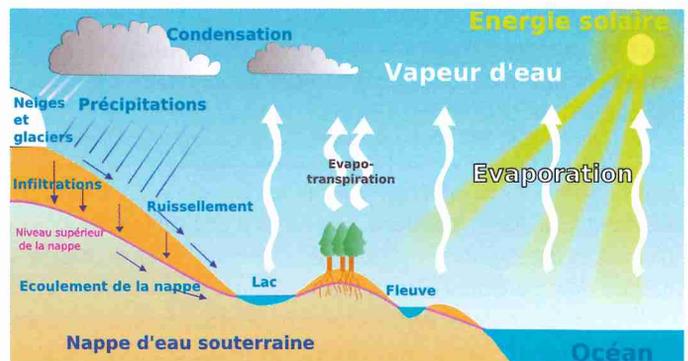
Répartition de l'eau sur notre planète

En plus de cela, sa répartition à travers le globe est très inégale. Seulement 9 pays se partagent 60 % des ressources en eau (Brésil, Canada, Chine, Colombie, États-Unis, Inde, Indonésie, Russie et République démocratique du Congo). Cette richesse provient de pluies abondantes et de la présence de grands fleuves et lacs. Certains pays ont de faibles ressources mais leur

population est suffisamment alimentée et à l'inverse certains pays possèdent de grandes réserves mais n'ont pas les moyens financiers de les exploiter. De nos jours, encore 20 % de la population mondiale n'a pas accès à une quantité d'eau potable nécessaire à leur survie !

Cycle de l'eau et écosystème aquatiques continentaux

La nature faisant bien les choses, toute molécule d'eau ne peut se perdre. Le volume total d'eau sur terre est de 1 400 millions de km³. Ce chiffre est le même depuis la formation de notre planète et n'évoluera pas jusqu'à sa disparition. « Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme ». Nous pouvons donc dire que nous buvons la même eau que les dinosaures. En effet, l'eau fait partie d'un cycle continu se répétant inlassablement, passant d'un état à l'autre. Ce circuit naturel et fermé se nomme « hydrosphère ». Dans l'atmosphère, l'eau est surtout présente à l'état gazeux, sous forme de vapeur. Le refroidissement croissant avec l'altitude, l'eau finit par se condenser et passe à l'état liquide (pluie) ou solide (neige, grêle). Cette eau tombera ensuite sous forme de précipitations dans les océans, les cours d'eaux et sur la terre ferme. Les végétaux absorbent de grandes quantités d'eau qu'ils rejettent ensuite dans l'atmosphère par évapotranspiration. Le reste des précipitations ruisselle dans les cours d'eau ou s'infiltre



Cycle naturel de l'eau (Wikipédia)

dans le sol alimentant ainsi les nappes phréatiques souterraines. Le moteur de ce cycle complexe n'est autre que le soleil ou l'énergie solaire pour être plus précis. C'est cette énergie solaire qui va provoquer l'évaporation de l'eau ou encore la fonte des glaces.

Les écosystèmes aquatiques occupent la majeure partie de la surface de la Terre. On distingue les écosystèmes marins et dulcicoles. Comme nous venons de le voir, l'évaporation des océans est à la base de presque toutes les précipitations de la planète et les températures océaniques ont un effet marqué sur le climat et les vents. Les organismes photosynthétiques présents dans ces milieux produisent une énorme quantité de l'oxygène atmosphérique, et de ce fait, consomment des quantités astronomiques de CO₂. Nous comprenons donc mieux l'importance de la préservation de ces milieux à l'échelle planétaire. Nous nous attarderons plus précisément sur les milieux dulcicoles car ce sont ces écosystèmes qui nous concernent directement en Wallonie.

Il existe deux types d'écosystèmes d'eau douce : les étendues d'eau courante dites lotiques (comme les fleuves, les rivières et les ruisseaux) et les étendues d'eau dormante dites lenticles (comme les lacs, les étangs et les zones humides). Les rivières façonnent le paysage de la source jusqu'à l'embouchure par des phénomènes d'érosion et de sédimentation. Les lacs et les étangs forment quant à eux des dépressions imperméables où l'eau est ralentie ou emprisonnée. Ils sont soit d'origine naturelle ou artificielle. Notons toutefois qu'il n'existe aucun lac naturel en Wallonie.



De nombreux insectes dépendent de l'eau pour se reproduire et se nourrir (Romain De Jaegere)



Le héron est un habitant courant de nos plans d'eau (Romain De Jaegere)

Par le passé, la biodiversité de ces différents écosystèmes a souvent été sous estimée avant que l'on ne se rende compte de leur extraordinaire richesse. On les qualifie d'ailleurs souvent de « berceau de la biodiversité ». Ces écosystèmes abritent une biocénose tout à fait remarquable allant des bactéries photosynthétiques aux poissons, en passant par une multitude de plantes aquatiques, de macro-invertébrés, d'oiseaux et de petits mammifères. Les milieux aquatiques se présentent généralement comme une mosaïque d'habitats interagissant entre eux par une multitude de connexions biologiques.

En plus de leur extraordinaire biodiversité s'ajoutent des rôles écologiques fondamentaux. Les zones tourbeuses et marécageuses interviennent grandement dans la régulation du régime hydrique et évitent ainsi les inondations. Les cours d'eau sont quant à eux généralement considérés comme des « corridors écologiques » et des collecteurs des eaux du bassin-versant. Leurs berges constituent des milieux intermédiaires entre les écosystèmes aquatiques et terrestres. Ce type de milieu de transition écologique entre deux écosystèmes se nomme écotone. L'écotone possède généralement une plus riche biodiversité que les milieux adjacents, ce qui s'explique simplement par le fait que les espèces des deux écosystèmes peuvent s'y rencontrer.



La végétation associée à l'eau peut nous offrir un merveilleux spectacle
(Romain De Jaegere)

Les écosystèmes aquatiques : AQUA ça sert ?

Au-delà de leur importance pour la biodiversité, ces écosystèmes rendent également de nombreux services à l'homme. En effet, bien qu'indispensable à la vie, l'eau est aussi indispensable pour toute activité économique. En voici quelques exemples :

- 1. Production d'eau potable :** avant d'arriver dans notre robinet, l'eau doit être captée dans notre environnement et subir différents traitements pour que nous puissions la boire. Les lacs, les rivières, mais surtout les nappes phréatiques, constituent nos principaux réservoirs d'eau potable.
- 2. Régulation des crues :** les zones humides sont très importantes car elles jouent un rôle tampon lors des fortes pluies. Leur destruction nous a permis de vite nous en rendre compte lors d'inondations répétées. La restauration de ces zones tampons, en plus d'être bénéfique à la biodiversité, limite les risques d'inondations des zones habitées.
- 3. Épuration des eaux des bassins versants :** les zones humides et les cours d'eau contribuent fortement à la préservation de la qualité des eaux. Ils jouent le rôle d'épurateur naturel des eaux chargées en nutriments et en pesticides. Malheureusement, la quantité de pollution est tellement importante dans certaines rivières que ce rôle auto-épurateur n'est plus suffisant pour garantir une bonne qualité de l'eau.
- 4. Agriculture :** les eaux de surface sont également très précieuses pour fournir une alimentation en eau pour le bétail et pour l'irrigation des champs de culture lors des périodes chaudes. Et qui dit pas d'agriculture, dit pas de nourriture...
- 5. Évacuation des eaux :** l'utilisation de l'eau par l'homme, tant pour les usages domestiques, agricoles qu'industriels est synonyme d'un important volume d'eaux usées. Les rivières et autres milieux humides permettent une évacuation de ces eaux. Il est toutefois important de préciser qu'avant d'être évacuées dans la nature, ces eaux usées doivent être préalablement traitées dans des stations d'épuration. Comme nous le verrons plus tard, ce n'est malheureusement pas toujours le cas...

6. Paysage et bien être : les rivières et les fleuves façonnent le paysage depuis des millions d'années lui donnant un relief tout à fait particulier. Se promener au rythme du son de l'eau le long des méandres procure aux promeneurs une grande satisfaction. La pêche, la baignade et les sports nautiques sont autant d'activités liées directement à la nature et aux zones aquatiques.



Moment de détente à bord d'une barque au milieu d'un lac (Romain De Jaegere)

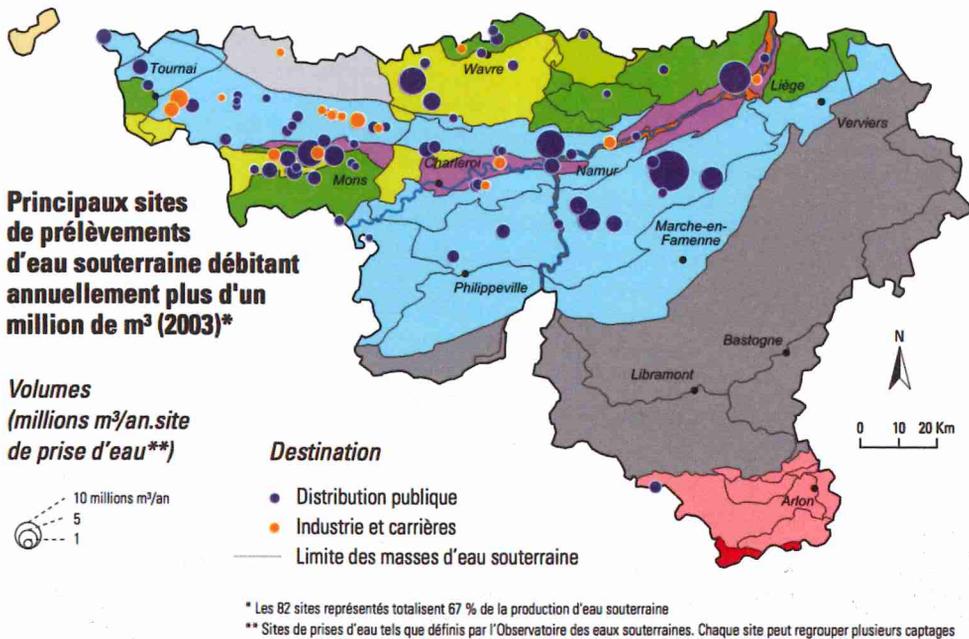
L'eau en Région wallonne

La Wallonie possède d'importantes réserves d'eau douce estimées à 13 000 millions de m³ par an. La majeure partie de ces eaux provient des précipitations et, ce qui n'est pas directement évaporé vers l'atmosphère, ruisselle vers les cours d'eau ou s'infiltré dans les sols afin d'alimenter les nappes phréatiques. La Wallonie possède près de 18 000 km de cours d'eau. Cependant, l'eau du robinet ne vient qu'à 20 % des eaux de surface ! En effet, 80 % de l'eau potable est directement captée dans les eaux souterraines. Le sol faisant office de filtre naturel, au fur et à mesure que l'eau s'y infiltre plus, elle devient « propre ». Les eaux souterraines nécessitent donc moins de traitement pour être potable.

Chaque année, en moyenne 75 % des nappes phréatiques sont puisées pour la production d'eau potable. Bien qu'on ne puisse pas parler de surexploitation, il faut toutefois veiller à ce que notre consommation ne dépasse pas la capacité de recharge naturelle de ces nappes souterraines. Durant les périodes de sécheresse, certaines nappes atteignent un niveau très bas, ce qui provoque des répercussions néfastes pour l'homme et pour l'environnement. Une gestion durable et raisonnable est donc absolument nécessaire si nous voulons continuer à jouir de ce bien précieux.

Eau en danger

Comme nous l'avons vu, le merveilleux cycle de l'eau est à l'origine de la création de nombreux écosystèmes aquatiques extrêmement riches en biodiversité mais également très vulnérables. Qu'il s'agisse des milieux tourbeux, des cours d'eau ou des milieux rivulaires qui en sont associés, il est évident que ces zones humides ont un grand intérêt biologique. Malheureusement, ces milieux sont



Source : MRW - DGRNE - DE (Etat des nappes d'eau souterraine de la Wallonie)

directement menacés par les activités humaines engendrant des pollutions et des modifications mais aussi par les périodes de sécheresse. De plus, la dégradation de la qualité de l'eau peut engendrer des répercussions économiques importantes (traitement des eaux usées). La pollution n'est pas toujours directement visible, la majeure partie passant inaperçue et comme souvent, c'est généralement une fois que le mal est fait que l'on prend conscience des dégâts que l'homme peut causer à l'eau. Nous pouvons classer les différents types de pollutions en trois classes :

1. Pollutions chimiques (engrais, pesticides, métaux lourds, hydrocarbures...)
2. Pollutions physiques (plastiques, pneus, déchets...)
3. Pollutions organiques (déjections humaines et animales...)

Selon la Commission européenne, 20 % des eaux de surface des États Membres sont gravement menacées par la pollution. Par ailleurs, 60 % des villes européennes surexploitent leurs ressources et 50 % des écosystèmes aquatiques sont potentiellement en danger ! Bien que ces dernières années les industries aient considérablement augmenté leurs efforts pour limiter leur pollution, elles continuent toujours de rejeter dans l'environnement des métaux toxiques (mercure, plomb, cadmium) et des produits chimiques (cyanure, arsenic). L'agriculture est également responsable de la pollution des eaux en pulvérisant toutes sortes de produits phytosanitaires (engrais et pesticides) sur leurs cultures. Les déjections d'animaux d'élevage sont aussi source importante de pollution. En effet, ces déjections contiennent beaucoup de produits azotés comme les nitrates. Mais n'oublions pas que nous sommes tous responsables d'une partie de la pollution, chaque foyer envoyant des eaux usées dans la nature.

En Wallonie, suivant la région géographique, nos écosystèmes aquatiques sont plus ou moins touchés par ces pollutions. Lorsqu'il s'agit de pollution organique et chimique, un phénomène appelé « eutrophisation » peut alors se produire.

L'eutrophisation est un phénomène naturel, assez lent où la fertilité des eaux augmente graduellement suite à un apport d'éléments nutritifs (carbone organique, azote et phosphore). Les eaux de surface passent alors d'un état oligotrophe (pauvre) à un état eutrophe (riche), en passant par un état intermédiaire mésotrophe. Une fois encore, l'homme est à l'origine de l'accélération de ce processus naturel via l'apport d'effluents riches en matière organique, en nitrate et en phosphate. Il en résulte une prolifération excessive de végétaux (lentille d'eau, élodées, algues filamenteuses, nénuphars). Ces végétaux consomment l'oxygène durant la nuit provoquant ainsi l'asphyxie et la mortalité des autres organismes aquatiques. De plus, lorsque ces végétaux meurent, ils sont décomposés par de nombreuses bactéries ayant également besoin d'oxygène. Notons que l'on parle d'eutrophisation lorsqu'il s'agit d'un phénomène naturel et d'eutrophication lorsque l'homme est à l'origine de la perturbation. Ce type de déséquilibre est facilement observable chez nous, dans les lacs, les étangs et les cours d'eau qui sont fortement pollués par nos eaux usées domestiques, agricoles ou industrielles trop peu ou pas épurées.



Exemple d'eutrophisation où la végétation totalement a recouvert la superficie du lac. (Romain De Jaegere)

Nos activités quotidiennes perturbent donc fortement l'équilibre écologique des milieux aquatiques. Afin de contrôler la qualité des eaux de surface, les scientifiques sont souvent amenés à utiliser une approche biologique c'est-à-dire qu'ils utilisent des organismes aquatiques vivants pour mesurer les effets de la pollution sur les communautés biologiques. Ils s'appuient sur quatre grands groupes d'indicateurs biologiques : les diatomées, les macrophytes, les macro-invertébrés benthiques et les poissons. On parle ici de « bio-indicateurs » de pollution. En milieu non perturbé, ces communautés sont en équilibre avec le milieu mais toute perturbation d'origine anthropique modifiant le milieu entraîne des changements dans la composition de ces communautés. C'est l'écart par rapport aux communautés d'origine qui va nous permettre de mesurer la qualité de l'eau.

suite à la page 13

Les pages du jeune naturaliste

Spécial pour les jeunes
et leurs parents!!!



Texte : Quentin Hubert et Léon Woué

Centre Marie-Victorin

Avec vos enfants, préparez l'avenir de leur environnement...

Créez un Cercle familial



Au Québec, les Cercles familiaux ont été fondés en 2001 à l'initiative de **Laure Bouchard**, Directrice honoraire et Administratrice des Cercles des Jeunes Naturalistes (CJN). Nous la remercions vivement de nous soutenir dans notre démarche.

Cercles des Naturalistes de Belgique

La nature, notre passion!

Que va devenir notre environnement demain, dans 10, 50 ou 100 ans ?

Les scientifiques du monde entier le disent : l'environnement de la planète est perturbé.

Les médias en parlent, le réchauffement climatique existe, la surconsommation pose problème, la biodiversité souffre...

Mais ne broyons pas du noir, ne soyons pas défaitistes, nous pouvons encore bouger pour notre environnement! Vous voulez agir pour la nature à votre échelle, en famille?

Les CNB sont prêts à vous y aider...

Avec toute votre famille, engagez-vous pour votre environnement en créant un Cercle Familial

À la différence d'une cotisation familiale (14 € pour l'ensemble des membres de la famille), en tant que membre d'un Cercle familial, vous décidez de mener à bien chaque année une nouvelle action pour la planète. Pour ce faire, les CNB mettent à votre disposition **plein de trucs et astuces**, toujours concrets, à faire chez soi, en famille.

Parce que votre engagement est important pour l'avenir de planète, les CNB vous permettent en échange de bénéficier en retour de toute une série d'**avantages**.

Légende — ⊖ : inconvénients — ⊕ : avantages pour vous

Tri des déchets

- ⊖ 3 poubelles de tris prennent plus de place qu'une seule
- ⊕ Économie sur le coût des sacs poubelles
- Ⓟ Plus de recyclage — valorisation des déchets plus efficace — diminution des coûts d'enfouissement — circuit économique (valorisation, recyclage, réutilisation...) local et non délocalisable

Diminuer votre chauffage de 1 °C

- ⊖ Si vous êtes frileux, vous aurez peut-être parfois besoin d'un pull en plus
- ⊕ Économie financière non négligeable
- Ⓟ Moins de dégagement de CO₂

Se chauffer au bois

- ⊖ Ça demande du travail
- ⊕ Le bois réchauffe 3 fois, quand on le coupe, quand on le range et quand on le brûle!
- Ⓟ Le cycle du Carbone lié au feu de bois est un cycle très court (moins de 100 ans, pour si on fait brûler le Carbone dégagé lors du précédent feu) contrairement au pétrole, qui lorsqu'il est brûlé libère du Carbone accumulé sur des millions d'années

Planter une haie de feuillus

- ⊖ Nécessite du travail physique
- ⊕ Certains feuillus fournissent des fruits comestible (fruits secs, fruits pour des confitures)
- Ⓟ Les haies de feuilles sont des repères de biodiversité (insectes, oiseaux...), ce qui n'est pas le cas des résineux qui acidifient le sol et produisent généralement de fruits toxiques

Utiliser le vélo

- ⊖ La pluie
- ⊕ C'est bon à la santé et moins cher que la voiture
- Ⓟ Ce sera autant de pétrole et de CO₂ économisés

Utiliser les transports en commun

- ⊖ Si vous habitez une zone peu desservie
- ⊕ C'est moins cher que la voiture et c'est plus convivial
- Ⓟ Ce sera autant de pétrole et de CO₂ économisés

Fauchage tardif dans votre jardin

- ⊖ C'est embêtant si vous avez un petit jardin
- ⊕ Plus de fleurs, donc plus d'insectes, plus de fruits, plus d'oiseaux... plus de biodiversité
- Ⓟ Plus de fleurs, donc plus d'insectes, plus de fruits, plus d'oiseaux... plus de biodiversité écologique

Consommer local et de saison

- ⊖ Fini les fraises à Noël!
- ⊕ La redécouverte de saveurs d'antan
- Ⓟ Diminution des transports inutiles

ées?

— P : avantages pour la planète

	Remarques
	Le Belge est généralement très fort pour le recyclage, mais malheureusement jette encore énormément (+/- 500kg/an/pers.)
issement et d'incinération - création de	
	Remarques
	Moins de dépendance énergétique de la Belgique face aux pays producteurs de pétrole - C'est un geste très facile à faire
	Remarques
	Ce n'est évidemment pas réalisable partout et partout!
plifier, c'est comme si le bois replanté al- 'il est brûlé dégage en quelques instants	Utiliser du bois provenant de forêts gérées durablement (label PEFC ou FSC...)
	Remarques
maison...) et attirent les oiseaux	Une haie peut fournir du bois de chauffage!
malheureusement pas le cas des haies de	Les feuillus sont denses l'été pour vous masquer des voisins lorsque vous êtes dehors et clairsemées l'hiver pour laisser pénétrer les rares rayons du soleil!
	Remarques
	Pour des trajets inférieurs à 1 ou 2 km, c'est généralement plus rapide que la voiture.
	Remarques
	Plus on utilisera les transports en commun, plus l'offre devra s'améliorer, c'est la loi du marché
	Remarques
vous devenez un maillon de votre paysage	C'est le fondement d'un cycle positif qui va donner naissance à un jardin accueillant la biodiversité. Les fleurs vont attirer les insectes pollinisateurs. Il y aura des fruits. Les insectes et les fruits vont attirer les oiseaux... et ainsi de suite
	Remarques
	C'est positif pour le développement local, c'est un soutien à l'agriculture et un message politique fort

Les avantages des membres des Cercles familiaux

Pourquoi créer un Cercle familial alors que vous pouvez par vous même agir pour la nature? En tant que membre d'un cercle, vous êtes membre des CNB, vous bénéficiez donc de :

– le gîte pour l'environnement de Vierves sera réservé pour les cercles familiaux le weekend du 24-25-26 août, avec possibilité d'animations à la carte offertes par les écopédagogues du Centre Marie-Victorin

– dans la mesure du possible, nous vous ferons réserver un arbre par participant, que vous pourrez aller chercher lors de la journée de l'arbre

– l'Érable, publication trimestrielle

– assurance lors de sorties organisées

– prix membre sur le comptoir nature (près de 200 articles),

– accessibilité aux stages, formation...

Comment m'engager?

D'abord, en manifester le désir en envoyant un courriel à cnbcmv@skynet.be
Lorsque vous posez un engagement, facilitez-le en définissant bien vos objectifs!

Attention à bien définir des objectifs SMART:

Exemple1: cette année, je vais créer une zone favorable à la biodiversité dans une partie de mon jardin en pratiquant le fauchage tardif

S: spécifique (une zone bien définie du jardin ne sera pas fauchée au moins avant mi-juillet)

M: mesurable (pas de fauche)

A: atteignable (c'est plus facile de ne pas tondre la « pelouse » que de la tondre)

R: réaliste (j'ai un jardin)

T: temporellement défini (pas de fauche avant mi-juillet)

Exemple2: à partir d'aujourd'hui je prends mon vélo au lieu de la voiture pour aller chercher les croissants du dimanche matin à la boulangerie du village

S: spécifique (remplacer le vélo par la voiture dans un cas bien précis)

M: mesurable (très bon pour la santé)

A: atteignable (la boulangerie est à 2km, et le dimanche matin, je ne suis généralement pas pressé)

R: réaliste (je sais rouler à vélo)

T: temporellement défini (tous les dimanches matin à partir de maintenant)

Christine s'est engagée

« J'habite à 4 km de mon lieux de travail, j'ai donc décidé d'y aller à vélo.

Grâce au vélo, nous avons n'avons plus qu'une voiture au lieu de deux à la maison. Faites un peu le compte »

**Vous trouverez la charte des
« Cercles familiaux » sur notre site :
www.cercles-naturalistes.be**

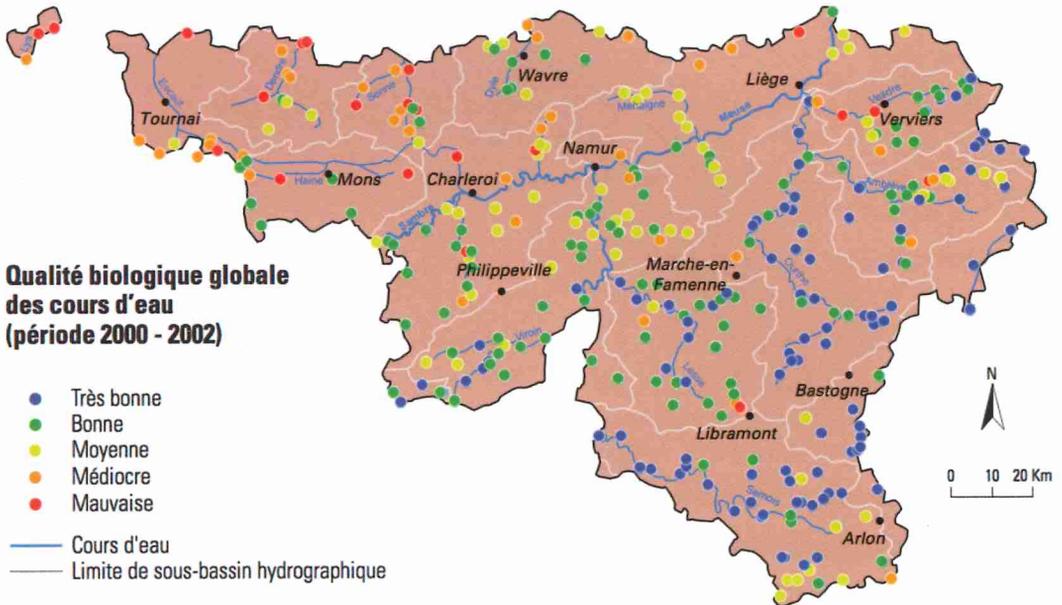
Michel s'est engagé

« Cette année, je me suis inscrit à la formation de Guides-Nature® organisée par les CNB, c'est l'occasion pour moi de mieux comprendre le patrimoine naturel qui m'entoure.

Il y a un petit temps que cette formation m'intéressait, je me sentais un peu démunie lors de nos balades en famille le week-end »

suite de la page 8

Notons que les études fondées sur ces bio-indicateurs ne permettent généralement pas d'identifier les causes de la pollution. Une approche physico-chimique est donc nécessaire pour déterminer plus précisément les causes des perturbations. Sur les 343 sites de cours d'eau échantillonnés en Région wallonne début des années 2000, 63 % possèdent une bonne ou très bonne qualité de l'eau, 31 % une qualité moyenne à médiocre et 6 % une mauvaise qualité. On observe également que le sud du sillon Sambre et Meuse présente des cours d'eau d'assez bonne qualité à l'inverse du nord.



Source : MRW - DGRNE - CRNFB

Au niveau mondial, outre les nombreuses sources de pollution et de dégradation, l'eau doit faire face à un autre type de menace : la désertification. Cette désertification est le résultat de la dégradation des terres arides, semi-arides et arides semi-humides menant à des conditions biotiques que l'on retrouve dans les déserts. Dans la plupart des cas, elle est le résultat d'activités humaines telles que l'irrigation, l'industrialisation, la déforestation ou encore le surpâturage rendant les terres vulnérables à l'érosion éolienne et hydrique. Le réchauffement de la planète ne fait qu'amplifier ce phénomène. Le ralentissement de cette désertification constitue également un défi en ce début de III^e millénaire car elle affecte tout particulièrement les populations vivant dans les milieux touchés mais aussi la biodiversité et les ressources en eau. C'est tout le développement socio-économique d'une région qui s'en retrouve alors perturbé. Nous pouvons penser que la désertification ne touche



La sécheresse et la désertification posent de gros problèmes d'approvisionnement en eau (Flickr®)

que les pays d'Afrique, d'Amérique Latine ou d'Asie mais le phénomène touche également l'Europe (notamment les pays méditerranéens) ! L'Espagne en est une excellente illustration. Elle souffre à la fois de la dégradation de ses terres mais subit aussi les conséquences de la migration des personnes soumises à la pauvreté qui sont contraintes d'abandonner leurs terres devenues inexploitable.

Quelles mesures ont été prises ?

Charte européenne de l'eau proclamée le 6 mai 1968 par le Conseil de l'Europe

1. Il n'y a pas de vie sans eau. C'est un bien précieux, indispensable à toutes les activités humaines.
2. Les ressources en eau douce ne sont pas inépuisables. Il est indispensable de les préserver, de les contrôler et si possible de les accroître.
3. Altérer la qualité de l'eau, c'est nuire à la vie de l'homme et des autres êtres vivants qui en dépendent.
4. La qualité de l'eau doit être préservée à des niveaux adaptés à l'utilisation qui en est prévue et doit notamment satisfaire aux exigences de la santé publique.
5. Lorsque l'eau, après utilisation, est rendue au milieu naturel, elle ne doit pas compromettre les usages ultérieurs, tant publics que privés, qui seront faits de celui-ci.
6. Le maintien d'un couvert végétal approprié, de préférence forestier, est essentiel pour la conservation des ressources en eau.
7. Les ressources en eau doivent faire l'objet d'un inventaire.
8. La bonne gestion de l'eau doit faire l'objet d'un plan arrêté par les autorités compétentes.
9. La sauvegarde de l'eau implique un effort important de recherche scientifique, de formation de spécialistes et d'information du public.
10. L'eau est patrimoine commun dont la valeur doit être reconnue de tous. Chacun a le devoir de l'économiser et d'en user avec soin.
11. La gestion des ressources en eau devrait s'inscrire dans le cadre du bassin naturel plutôt que dans celui des frontières administratives et politiques.
12. L'eau n'a pas de frontières. C'est une ressource commune qui nécessite une coopération internationale.

Dans l'optique de compléter cette charte, au début des années 2000, l'Union européenne a élaboré la directive cadre sur l'eau (DCE 2000/60/CE). Dans cette directive européenne, l'eau n'est pas considérée comme un bien marchand comme les autres mais comme un patrimoine commun que nous devons défendre et protéger pour l'intérêt de tous. Ce projet colossal vise à prévenir et diminuer la pollution des eaux, promouvoir son utilisation durable et juste, protéger l'environnement, améliorer la qualité physique, chimique et biologique des écosystèmes aquatiques et atténuer les effets des inondations et des sécheresses. Son objectif principal est que d'ici 2015 le « bon état écologique » des masses d'eau naturelles soit atteint ainsi que le « bon potentiel écologique » pour les masses d'eau fortement modifiées (comme les grosses rivières et les fleuves).

Chaque état membre doit prendre les mesures nécessaires afin d'y arriver. En Belgique, et plus particulièrement en Région wallonne, la politique de l'eau a été renforcée pour en assurer une gestion plus complète afin de répondre aux attentes de l'Union européenne en intégrant la DCE. Dorénavant, on applique une gestion intégrée de l'eau, c'est-à-dire qu'on se fonde sur une approche par bassin hydrographique prenant en compte l'eau dans l'ensemble de son cycle naturel et anthropique. Cela signifie que toutes les personnes concernées (politiciens, agriculteurs, industriels, scientifiques et citoyens) doivent réfléchir ensemble pour trouver des compromis entre les intérêts économiques et la préservation de notre environnement. La Wallonie a été découpée en 4 bassins et 15 sous-bassins afin de répondre à cette nouvelle approche de la gestion de l'eau au niveau européen.

Dans toute la Wallonie, ce sont les Contrats de rivière qui sont les acteurs de nos cours d'eau. Ces contrats consistent à réunir tous les acteurs d'un même bassin ou sous-bassin hydrographiques dans le but de dialoguer et de définir collectivement des programmes d'actions pour protéger, restaurer et valoriser les ressources en eau du bassin. Les Contrats de rivière nécessitent la participation des citoyens, des communes, des écoles ou encore des administrations.

Il est clair que la préservation de l'eau passe par la sensibilisation et l'éducation de la population face aux enjeux socio-économiques et environnementaux liés à la conservation de l'eau. L'application de ces différentes mesures a eu pour résultat une amélioration de la qualité physico-chimique et biologique des cours d'eau permettant ainsi un meilleur potentiel de développement pour la faune et la flore. Cependant, le travail reste énorme afin de satisfaire aux exigences de l'Union européenne et l'objectif de 2015 semble encore bien loin...

À ce jour, on dénombre 17 Contrats de rivière en Région wallonne et 4 à l'état de projet. Plus de 75 % du territoire wallon sont directement concernés par un Contrat de rivière.

Comment pouvons-nous agir au quotidien ?

Un Belge consomme en moyenne 150 litres d'eau potable par jour, ce qui en fait le plus faible consommateur des pays industrialisés. Bien que nous fassions partie des bons élèves, nous pouvons encore mieux faire et diminuer notre consommation d'un tiers par de simples réflexes. Tout en chacun peut agir quotidiennement pour préserver l'eau et contribuer ainsi à la réduction de la surexploitation de cette ressource. Il suffit d'en avoir une utilisation rationnelle. Voici quelques petits conseils pour limiter votre consommation d'eau :

Les poissons sont nombreux à peupler nos lacs et rivières (Romain De Jaegere)

- 1. Évitez le gaspillage :** prendre une douche plutôt qu'un bain (une douche de 8 minutes équivaut à un bain de 100 litres), essayez de ne pas laisser couler l'eau lorsque vous vous lavez les mains ou que vous vous brossez les dents, repérez et réparez les fuites d'eau, utilisez un seau pour laver la voiture, utilisez un lave-vaisselle plutôt que de laver à la main, etc. Ces gestes simples peuvent réduire considérablement votre consommation. Près de 20 % de l'eau consommée par un ménage est perdue en fuite ! Nous le savons, l'agriculture et l'industrie consomment de grandes quantités d'eau, évitons alors de gaspiller les aliments et d'acheter des produits hors saison.
- 2. Récupérez l'eau de pluie :** l'eau de pluie peut être collectée dans des citernes prévues à cet effet et être réutilisée pour les toilettes, le jardinage ou encore les lessives.
- 3. Achetez malin :** choisissez des appareils électroménagers économes en eau. Optez également pour un système de chasse d'eau à deux touches.
- 4. Boire l'eau du robinet :** boire l'eau du robinet est un exemple d'alternative écologique. Vous éviterez ainsi les emballages et le transport des bouteilles. L'idée reçue que l'eau du robinet est moins saine pour la santé que l'eau en bouteille est tout à fait erronée. En effet, la qualité de l'eau du robinet est égale voire supérieure à l'eau en bouteille.

Dans le but de réduire la pollution, évitez d'utiliser des produits phytosanitaires dans votre jardin et ne rejetez pas vos eaux usées « clandestinement », reliez-vous plutôt aux égouts dans lesquels l'eau sera acheminée vers une station d'épuration. La nature ne vous en sera que reconnaissante.

Une des solutions à court et à long terme pour pallier le manque d'eau potable dans le monde serait la désalinisation de l'eau de mer. Mais les procédés utilisés pour transformer l'eau salée en eau douce sont très énergivores et donc très coûteux. L'autre problème est lié aux éventuels impacts sur l'environnement des usines de dessalement. En effet, à l'heure actuelle les usines sont principalement alimentées par des énergies fossiles. Or nous savons que ces dernières présentent pour l'environnement un grand danger en émettant notamment du CO₂. De plus d'importantes quantités de saumure (eau fortement concentrée en sel) sont produites et rejetées ensuite dans l'environnement côtier, ce qui peut avoir un effet néfaste sur les écosystèmes marins. Alors la désalinisation de l'eau de mer, oui mais pas à n'importe quelle condition ! Affaire à suivre...

Et les CNB dans tout ça ?

Les CNB agissent quotidiennement pour la préservation de la nature et de l'eau. Nous sommes ainsi impliqués dans plusieurs Contrats de rivières visant à mettre en pratique les différentes mesures prises par l'Union européenne dans la Directive cadre sur l'eau. Nous organisons aussi des journées consacrées à l'eau ainsi que des opérations de nettoyage des rivières et de leurs berges. La création de mares, et de petits points d'eau extrêmement importants pour la faune et la flore locale fait également partie de nos activités. En 1989, les CNB étaient les premiers en Wallonie à construire une station d'épuration par marais reconstitués. Cette méthode de « lagunage » constitue une alternative écologique très intéressante pour les particuliers ou les petites collectivités.

Enfin, l'éducation et la sensibilisation des différents groupes scolaires et du grand public venant en stage dans notre ASBL font partie de nos priorités. Les jeunes étant les adultes de demain, la protection de la nature et de ses ressources passe inéluctablement par la prise de conscience des problèmes évoqués. Notons aussi, dans nos agendas, un rendez-vous important en 2012, le Festival Nature à Namur, à l'Acinapolis, du 12 au 21 octobre, où le problème de l'eau constituera un thème majeur en cette année consacrée à l'eau. Nous y serons présents.

Références bibliographiques

- CAMPBELL, N. & REECE, J. (2004). Biologie. de Boeck. Bruxelles. 1364 p.
- COLLECTIF, (2008). L'essentiel sur... le cycle de l'eau. De la nature à la nature en passant par chez vous. Centre d'Information sur l'Eau. Paris. 15 p.
- COLLECTIF, (2006). Découvrir... les milieux humides dans le Parc Naturel de la Haute-Sûre et le Parc Naturel de la Haute-Sûre et de la Forêt d'Anlier. Parc Naturel de la Haute-Sûre et de la Forêt d'Anlier. Martelange. 22 p.
- COLLECTIF, (2005). La mer à boire. Dossier thématique, Technopole de Cherbourg, 11 p.
- COLLECTIF, (1997). Rapport d'activités. Ministère de la Région wallonne. Division de l'eau. Jambes. 194 p.
- COLLECTIF, (1993). Entre terre & rivière : des zones humides à préserver. Agence de l'eau Seine-Normandie. Châlons-sur-Marne. 48 p.
- COLLECTIF, (1992). L'eau en Région wallonne. Ministère de la Région wallonne. Direction générale des Ressources naturelles et de l'Environnement (dgrne). Jambes. 122 p.
- COLLECTIF. L'eau : une ressource essentielle à préserver. Guide de références. Bruxelles. 32 p.
- DELCOURT, J., PIROTTE, T., SCHMITZ, J. et WUIDAR, G. L'eau, du gaspillage... à la gestion. Liège. 48 p.
- DELMARCHE, C. (2006). Les potentialités d'accueil de la vie sauvage en milieux humides et aquatiques. Le cas particulier de quatre sites protégés de la vallée de la Haine. Dossier scientifique réalisé dans le cadre de l'élaboration du Rapport analytique 2006-2007 sur l'état de l'environnement wallon. Centre de Recherche de la Nature, des Forêts et du Bois. Harchies. 12 p.
- DULFOS, S. & GRAILLES, J-L. (1981). Ce que dit la nature... au fil de l'eau. Hatier. Tournai. 92p.
- HEYDEN, C. (1997). Vers une gestion écologique de l'eau. Du robinet... à l'égout. Asbl « écologie au quotidien ». Rochefort. 49p.
- HUART, M., t'SERSTEVENS, J-J. (2006). L'exploitation des ressources en eaux de surface en Région wallonne pour des usages hydroénergétiques. Dossier scientifique réalisé dans le cadre de l'élaboration du Rapport analytique 2006-2007 sur l'état de l'environnement wallon. APERe ASBL. Bruxelles. 17p.
- PREVEDELLO, C. (2006). L'utilisation de l'eau de distribution en Région wallonne. Dossier scientifique réalisé dans le cadre de l'élaboration du Rapport analytique 2006-2007 sur l'état de l'environnement wallon. S.A AQUAWAL. Namur. 110 p.



Romain De Jaegere

Des modèles de nichoirs fabriqués de façon artisanale au Comptoir-nature des CNB



Texte et photos : Damien Hubaut

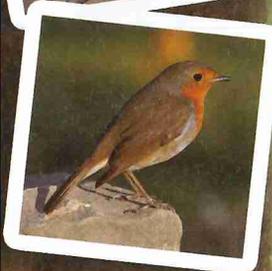
Chargé de mission aux Cercles des Naturalistes de Belgique

Actuellement, la disparition des vieux arbres creux (arbres têtards, arbres fruitiers hautes-tiges) et des anfractuosités dans les murs constitue un gros problème dans nos régions pour nos oiseaux. A fortiori dans les jardins récents et les constructions neuves. C'est la crise du logement assurée pour les oiseaux cavernicoles.

Afin de remédier au manque de cavités naturelles, le placement de nichoirs artificiels semble s'imposer. Toutes sortes de nichoirs sont proposées dans le commerce mais beaucoup ne répondent pas aux exigences des oiseaux. Ils sont souvent trop petits et mal dimensionnés. D'autres ont une épaisseur de planche de moins d'un 1 cm, ce qui occasionnera des problèmes d'isolation pendant la nidification et rapidement des problèmes de détérioration par les intempéries. Il faut un minimum de 1,6 cm d'épaisseur. Certains sont traités et ne conviennent pas aux oiseaux. Évitez de prendre des nichoirs dont le toit est couvert d'une toile goudronnée, car elle est à base de pétrole ; Il faut de préférence choisir des nichoirs en ciment à grande inertie thermique mais ceux-ci sont assez chers à l'achat mais représentent néanmoins un bon investissement sur le long terme.

Il faut bien réfléchir à l'emplacement du nichoir. Choisissez un endroit calme et accrochez le nichoir à une hauteur comprise entre 2 et 4 mètres. Ne placez pas le nichoir en plein soleil mais de préférence à l'abri des vents dominants et de la pluie. Donc évitez l'ouest ! Idéalement, l'ouverture doit être orientée vers l'est, en direction du lever du soleil qui réchauffera toute la nichée de ses rayons dès le lever du jour. Ne le mettez pas trop en évidence sur un mur, mais plutôt à l'abri des regards sous le rebord du toit, par exemple.

Ne plantez pas de clous dans les arbres mais accrochez les nichoirs avec du fil de fer et placez quelques petites branches entre l'écorce et le fil pour permettre à l'arbre de croître sans que le fil de fer ceinturant le tronc n'abîme l'écorce puis l'aubier.



Les nichoirs destinés à une même espèce doivent être distants d'une douzaine de mètres minimum et ceux destinés à des espèces différentes peuvent être placés à quelques mètres seulement les uns des autres car il n'y a pas de concurrence entre ces espèces à l'écologie très différentes.

Le comptoir-nature CNB vous propose à partir de cette année des nichoirs fabriqués en bois de pin ou sapin Douglas, bois local de grande résistance à la pluie, d'une épaisseur de 2,2 cm. Ils sont également traités à l'huile de lin sur les faces extérieures, deux couches sur les parois et trois sur le toit. Ils sont visibles et disponibles à l'accueil du Gîte pour l'Environnement mais il nous est impossible de les livrer à domicile étant donné leur poids et leur encombrement.

Les petits bénéfices réalisés sur la vente des nichoirs sont en partie reversés sous forme d'un pécule aux patients d'un atelier thérapeutique qui ne sont pas rémunérés.

Nous verrons dans un prochain article quelles sont les espèces intéressées par ces nichoirs et comment les entretenir.



Nichoir à balcon



Nichoir chalet



Nichoir à grande ouverture

MODULES DE GÉOLOGIE



Dans le cadre de l'Observatoire des Sciences naturelles, les CNB ont le plaisir de vous annoncer une nouvelle formation. L'année 2012 est consacrée à la géologie et à la géomorphologie.

Que vous soyez débutants, géologues amateurs ou naturalistes, venez nous rejoindre. Vous apprendrez dans la convivialité à mieux connaître les sciences géologiques durant 18 exposés pendant l'année scolaire 2012-2013 et 6 journées d'observations sur le terrain.

Présentée par des passionnés et des spécialistes dans leur domaine, cette nouvelle formation vous fera découvrir les nombreuses facettes de la géologie : formation du système solaire, stratigraphie, histoire géologique de la Belgique, pétrologie, minéralogie, géodynamique interne (tectonique, déformation des roches, orogénèse, volcanisme...), géodynamique externe (géomorphologie, karstologie, pédologie...), paléontologie, étude des variations climatiques du Quaternaire...

Les modules se tiendront les mardis soirs, de 19 à 22 heures au plus tard (ce qui donne la possibilité d'encore prendre un train à la gare de Namur, 10 minutes à pied en passant par le souterrain).

Les dates prévues en 2012 sont les 4 et 18 septembre, 2 et 27 octobre, 13 et 20 novembre. En 2013 : les 26 février, 5, 12 et 26 mars, 16 et 23 avril, 7, 14 et 28 mai, 11, 18 et 25 juin.

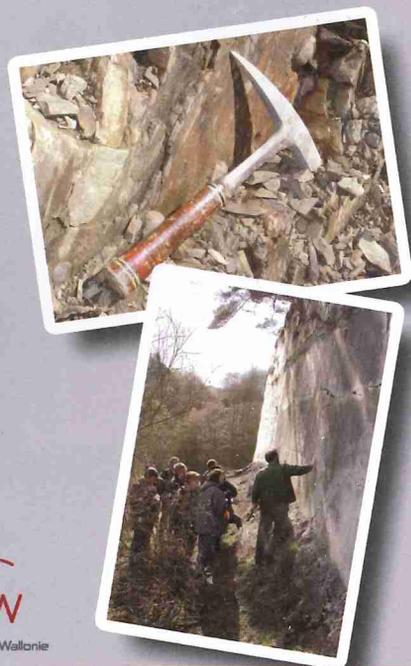
La formation sera complétée par 6 excursions dans différentes régions de la Wallonie : région des Collines, du synclinorium de Namur à celui de Dinant, Hautes-Fagnes, Calestienne... Elles auront lieu en juillet, août et septembre 2013 (dates précisées ultérieurement).

Le lieu de la formation est un point central en Wallonie, à proximité d'une gare, à Mundo-Namur, rue Nanon, 98 à 5000 Namur (à dix minutes de la gare, en passant par le souterrain).

Droit d'inscription : 200,00 € (couvrant les exposés, les excursions, l'assurance et les documents).

Le nombre de participants étant limité à 25 personnes, veuillez d'abord prendre contact avec M^{me} Blanche Gérard qui vous confirmera s'il reste des places disponibles. Vous pourrez alors payer le droit d'inscription au compte 001-1209594-80 des CNB, rue des Écoles, 21 à 5670 Vierves, avec la communication : modules de géologie à Namur

Date limite d'inscription : le 31 mai 2012.



GRANDE FETE DES JEUNES ET DE LA NATURE 40 ANS DE SENSIBILISATION A LA NATURE PAR LES JEUNES

29 SEPTEMBRE 2012 MIRWART



JEUNES ET NATURE ET SES PARTENAIRES VOUS INVITENT A UNE RENCONTRE NATURALISTE INTERGENERATIONNELLE

Jeunes et Nature et les Anciens du GJPN -Groupement des Jeunes Protecteurs de la Nature- vous invitent à célébrer 40 années de sensibilisation et de protection de la nature par les jeunes ! Une **RENCONTRE**, unique en son genre, **ENTRE GENERATIONS DE NATURALISTES** depuis les années 1970, dans le merveilleux cadre du Domaine Provincial de Mirwart.

Au programme: conférences, buffet, animations pour les plus jeunes, ateliers nature, exposants et balades nature.
Infos et réservations sur le site internet ou via grandefete@jeunesetnature.be

 www.facebook.com/gfjn.be

www.fetedesjeunesetdelanature.be



Jeunes
&
Nature



Assemblée générale Samedi 31 mars 2012

Foyer Communal
Place Arthur Lacroix - 5030 Gembloux

9h30 - 10h00: accueil (Anne-Marie Meirlaen et Léon Woué)

10h00: assemblée générale ordinaire. Tous les membres en règle de cotisation peuvent y participer

Ordre du jour

1. Introduction à la réunion
 2. Procès-verbal de l'assemblée générale du 27 mars 2011 à Vresse-sur-Semois
 3. Comptes de l'exercice 2011, projet de budget 2012
 4. Rapport du vérificateur des comptes
 5. Rapport général sur les activités de la société en 2011, projets 2012
 6. Décharge aux administrateurs et à l'administrateur-délégué
 7. Situation des sections
 8. Nominations-démissions: délégués responsables des sections, vérificateur des comptes
 9. Divers
- 13h00: pique-nique (vivres et boissons que vous aurez pris soin d'apporter)
14h00: excursion naturaliste régionale
Vers 16h30: clôture de la journée

François Corhay,
administrateur-secrétaire

Léon Woué,
administrateur-président

